

**Une dalle, rappelant que même les plus démunis ont droit à la dignité , a été inaugurée, hier, dans la galerie du Parlement wallon.**

Dans le cadre de la *Journée mondiale du refus de la misère*, plusieurs manifestations étaient organisées, ce vendredi 17 octobre, à travers le pays.

À Namur, une cérémonie officielle s'est déroulée, dans la cour du Parlement wallon. On y a inauguré une réplique de la *dalle d'honneur des victimes de la misère qui fut scellée, voici vingt et un, sur le Parvis des Droits de l'Homme (esplanade du Trocadéro), à Paris.*

*«Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré» : tel est le message qui fut transmis, alors, par le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart-Monde. La version namuroise en est une traduction fidèle : «La ouç' qu'i gn- a dès djins qui sont condamnés à viker è l'misère, les drwèts dès djins sont mascôdés. I nos faut bouter tortos êchone po lès fé rêspècter.»*

Lors de son discours d'accueil, le député wallon, Michel Lebrun, a souligné que ce combat, c'est effectivement ensemble que les citoyens doivent le mener : *«Nous devons rappeler avec force qu'il nous incombe à chacun d'être solidaire envers toutes celles et ceux qui souffrent de la misère et de la pauvreté, ici comme ailleurs dans le monde.»*

Faisant allusion au fait que plus ou moins 17 % des Wallons vivent actuellement en dessous du seuil de pauvreté, il a rappelé que *«Le Parlement a toujours été et demeure particulièrement attentif à cette situation. C'est pourquoi, dès le début de la présente législature, les mouvements associatifs luttant contre la pauvreté ont été reçus en cette enceinte pour installer une collaboration permanente entre nous et mettre progressivement en oeuvre une série de mesures.»*

Et de citer, entre autres plans, l'*Axe Inclusion Sociale* qui, avec le soutien du Fonds Social Européen, a réservé quelque 70 millions d'euros destinés à financer quarante-trois projets d'insertion socioprofessionnelle.

*«L'installation de la plaque, au Parlement même, rappellera en permanence cet esprit qui doit être celui de chacun d'entre nous, empreint de solidarités... avec S!», a conclu Michel Lebrun.*

#### **Leur histoire**

Moment fort de la manifestation : le témoignage de Jérôme, militant de LST (Luttes Solidarité Travail), mouvement initiateur du projet avec ATD Quart-monde.

*«Pendant un certain temps, nous nous sommes retrouvés sans revenu et à la rue. Ma femme était enceinte et avait besoin de médicaments. N'avoir rien pour aujourd'hui et aucune promesse pour demain : c'est terriblement inquiétant. Quand on vit dans ces situations de grande pauvreté, c'est tout un combat! La loi devrait être la même partout et pour tous. Mais, on se rend vite compte que ce n'est pas le cas...»*

Et de donner des exemples : *«Nous avons demandé, dans la commune où nous trouvions, un revenu d'intégration de rue au CPAS. Mais cela nous a été refusé.»* Ou encore : *«Pour effectuer différentes démarches, nous avons dû prendre le train. Nous avons demandé une carte spéciale nous permettant de pouvoir payer plus tard. Le contrôleur nous a reproché la situation dans laquelle nous nous trouvions. Il nous a dit que c'était lui qui travaillait pour payer notre CPAS. Il est parti... sans nous donner le billet que nous demandions. Cette insulte nous a permis de voyager gratuitement... mais c'est vraiment payé trop cher en mépris!»*

**Jean-Paul COPAY**



# La misère est un mot qui doit nous faire honte

Mis en ligne le 18/10/2008

Par Jean-Claude Matgen

De puis quelques semaines, les colonnes des journaux sont remplies de chiffres qui donnent le tournis. Ils rendent compte des pertes abyssales des banques touchées par la crise financière comme des efforts colossaux consentis par les États ou les banques centrales pour tenter d'éviter que l'économie sombre à la manière d'un vulgaire Titanic. Les montants cités sont tellement énormes qu'ils dépassent l'entendement du commun des mortels.

Notre raison sera-t-elle plus à même de retenir les données suivantes : plus de 850 millions d'être humains souffrent de la faim, 11 millions d'enfants meurent chaque année avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans, plus de 100 millions n'ont pas accès à l'école primaire, 1,2 milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour ?

Il n'est pas sûr, hélas, qu'en dépit de leur caractère aussi concret qu'effrayant, ces chiffres-là, cités à l'occasion de la "Journée mondiale du refus de la misère", nous disent beaucoup plus que ceux en provenance des marchés boursiers. Ou que nous nous en souvenions plus durablement.

La misère, pourtant, est un fléau inacceptable dans un monde qui se veut moderne et global. Elle est une atteinte au droit le plus fondamental de l'être humain : vivre dans la dignité.

En Belgique, la pauvreté touche 14,7 pc de la population. Un Belge sur 7 survit dans un état de précarité qui l'expose à tous les dangers : une vie sociale diminuée, des risques accrus de tomber malade et même de mourir bien plus tôt que les autres, des conditions d'existence minimales d'où sont bannis les mots confort et plaisir.

Le phénomène touche désormais certaines catégories de travailleurs qui, malgré leur emploi et les revenus qu'il génère, ne parviennent plus à joindre les deux bouts. Leur statut fragile les expose à un déséquilibre que la hausse des prix de l'énergie et des biens de première nécessité a rompu.

Or, l'avenir est sombre, les signaux économiques sont alarmants. Le passé nous enseigne qu'en cas de récession, ce sont les démunis qui trinquent le plus. Ils ont donc, plus que jamais, besoin d'être protégés contre des accidents de parcours auxquels le contexte actuel les expose dangereusement.

Il n'est certes pas question de créer une société d'assistés mais bien de se pencher au chevet de franges entières de la population aux appels desquelles les politiques, trop occupés à courir derrière les gourous d'une croissance à tous crins, dont on a vu comment ils pouvaient nous conduire au désastre, sont trop longtemps restés sourd s.

La Libre Belgique 181007